

ÉDUCATION

**DOSSIER
DE PRESSE**

Lundi 23 janvier 2023

Contact :

France Brochet
Attachée de presse
Tél. 02 97 02 23 07
Port. 06 99 01 66 52
fbrochet@mairie-orient.fr
www.lorient.bzh

2 millions d'euros pour construire l'école de demain

La Ville poursuit le déploiement de son plan numérique dans les écoles

Pour le bien-être des enfants et pour offrir les meilleures conditions d'apprentissage aux élèves, la Ville de Lorient s'emploie sur tous les tableaux ! Le numérique est devenu incontournable à l'école : dans les pratiques pédagogiques des enseignants, pour l'autonomie des élèves, pour faciliter les relations avec les familles... Afin de doter 21 groupes scolaires de la fibre optique municipale, la Ville de Lorient a engagé d'importants travaux de génie civil dans les écoles depuis l'année dernière. Et alors que se termine la distribution de nouveaux ordinateurs portables pour les enseignants et de tablettes supplémentaires pour les élèves, le plan numérique va se poursuivre avec la mise en place cette année d'un espace numérique de travail (ENT).

Fabrice Loher, maire de Lorient, et Morgane Christien, adjointe déléguée à l'éducation, profitent d'un déplacement ce lundi 23 janvier à l'école Bois Boissonnet pour faire un point d'étape sur l'avancée de ce projet ambitieux



Les élèves de l'école élémentaire de Lanveur travaillent sur des tablettes numériques

La Ville investit pour la réussite éducative

Plusieurs écoles élémentaires n'ont pas atteint le socle numérique de base et sont donc peu dotées en équipements qui favorisent l'usage du numérique par les élèves. Fort de ce constat, la municipalité s'est engagée à remettre à niveau l'offre numérique dans les écoles élémentaires de Lorient.

2 millions d'euros, dont 1,2 millions d'euros provenant de fonds européens (REACT- EU), sont consacrés à :

- L'amélioration du confort matériel des enseignants et la mise à disposition en élémentaire d'un parc plus adapté : sur l'année 2022, 160 nouveaux ordinateurs portables et 180 tablettes numériques ont été distribués par la Ville (en complément des 160 tablettes déjà en place).
- L'enrichissement des équipements mis à disposition des élèves comme des vidéoprojecteurs et des écrans numériques interactifs (ENI). Une nouvelle campagne de recensement des besoins dans ce type d'équipement est en cours. Par ailleurs, 375 postes informatiques en fond de classes sont en cours de renouvellement.
- L'amélioration du réseau interne des écoles et le raccordement pour toutes les écoles au très haut débit : toutes les écoles sont raccordées à ce jour, l'évolution de l'infrastructure réseau et de l'installation de la fibre représentent un budget de 800 000€.
- La mise en place progressive d'un ENT (Espace Numérique de Travail) dans les écoles pour faciliter le travail des élèves et des enseignants et le dialogue avec les familles : programmé à partir de cette année 2023.

Le privé n'est pas en reste. En effet, la Ville a décidé d'octroyer aux écoles privées une subvention pour l'achat d'équipement numérique à hauteur de 50% de leurs dépenses. Une aide chiffrée fin 2022 à 48 000 euros.

Quand le numérique a la fibre enseignante

Alors que la fibre optique se déploie dans les écoles, ce début d'année 2023 verra également le début de la mise en place d'un espace numérique de travail, dans le cadre du plan numérique de la Ville. Un portail qui proposera un large éventail de services.

Apparu au début des années 2000 dans l'enseignement supérieur, l'ENT est un portail numérique qui propose tout un panel de services en ligne à l'ensemble de la communauté éducative : direction, enseignants, parents, enfants. Il offre un espace de connexion sécurisé auquel on accède, depuis l'établissement ou à distance, avec un identifiant et un mot de passe personnels. Il fait désormais son entrée dans l'enseignement du premier degré avec un déploiement encadré par le ministère de l'Éducation nationale. Depuis sa création, l'ENT n'a cessé de se moderniser pour s'adapter aux évolutions des pratiques et des usages. Il est devenu, en quelque sorte, le prolongement numérique de l'établissement scolaire ! Tout au long de la crise sanitaire, au plus fort des pics épidémiques, il a permis à de nombreux enseignants d'assurer des cours à distance.

Des partenariats entre académies et collectivités permettent de déployer les ENT partout en France. À Lorient, le Conseil municipal du 24 novembre dernier a approuvé la signature d'une convention avec la Région académique. La Ville ouvre ainsi la voie à un déploiement de l'ENT dans les écoles, qui présentera de nombreux atouts :

- renforcer la relation école-famille,
- développer de nouvelles formes de travail entre les enseignants (avec un espace de mutualisation, collaboratif, contributif et interactif),
- favoriser de nouvelles pratiques pédagogiques...

Messagerie, cahier de textes, blogs, forums, classes virtuelles sont autant de fonctionnalités qui font de l'ENT un outil au service de l'information, de la communication et de la pédagogie, uniforme sur le territoire lorientais. Les premières écoles pilotes à être équipées dès ce début d'année 2023 sont

Keryado (maternelle et élémentaire), Bois Bissonnet (maternelle et élémentaire) et Keroman (élémentaire).

L'école de demain se construit aujourd'hui

Pour offrir les meilleures conditions d'apprentissage aux élèves, la Ville a lancé un vaste plan de rénovation des bâtiments scolaires. Toutes les écoles qui font faire l'objet d'un diagnostic et d'un plan de rénovation, étalé sur plusieurs années budgétaires. À commencer par l'école de Merville ainsi que les deux groupes scolaires de Bois du Château en 2023.

Et parce que les enfants sont aujourd'hui particulièrement sensibilisés à la transition énergétique, des actions concrètes se multiplient dans les écoles avec la végétalisation des cours de récréation et des abords. Un projet de micro-forêt sera développé en 2023 à l'école de Bois du Château.

L'accueil périscolaire fait également l'objet d'une attention particulière avec le Projet éducatif de territoire, qui vise à doter les enfants d'un parcours cohérent sur tous les temps de leur journée à l'école.

Lorient est la seule ville du département du Morbihan labellisée 100% Education artistique et culturelle par le ministère de la culture. Ce label vise à ce que 100% de nos jeunes, de la maternelle à l'université, bénéficient tous les ans d'une activité d'éducation artistique et culturelle via nos centres de loisirs, nos médiathèques ou encore dans les écoles. 50 000 € sont mobilisés dans le cadre de ce dispositif. Parmi les actions fortes, en milieu scolaire : les visites commentées et ateliers proposés par le service Patrimoine et Archives aux élèves de la maternelle au lycée, ou encore le dispositif « Artistes à l'école » qui permet à des élèves de rencontrer un artiste en création et s'inspirer de son univers artistique pour devenir à leur tour créateurs, à ses côtés.